



Offre de stage (césure / M1 / M2)

Etat des lieux de la pression d'irrigation sur le territoire de l'Organisme Unique Garonne Amont

CONTEXTE ET ENJEU

La gestion de la ressource en eau devient de plus en plus importante sur notre territoire. Sa répartition équitable entre les différents usagers dans un contexte de changement climatique constitue aujourd'hui des enjeux majeurs. Sur le bassin versant Adour Garonne, le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Adour Garonne fixe tous les 6 ans les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs attendus en matière de "bon état des eaux" conformément à la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) européenne. La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est un maillon important de la gestion quantitative de l'eau puisqu'elle porte l'Organisme Unique Garonne Amont (OUGA), organisme gérant les demandes de prélèvement d'irrigation. Nous cherchons, via le sujet de ce stage, à affiner les connaissances sur les masses d'eau gérées par l'OUGA.

OBJECTIF ET MISSIONS

Le/La stagiaire aura pour mission de :

- Réaliser un état des lieux de la pression des prélèvements agricoles sur les masses d'eau de l'OUGA pendant la période sensible (étiage)
- Réaliser un état des lieux de la pression des prélèvements agricoles sur les masses d'eau de l'OUGA pendant la période peu sensible (hors étiage)
- Faire des propositions pour permettre le maintien de l'agriculture irriguée sur les bassins versants à forte pression d'irrigation
- Faire un état des lieux de l'application des préconisations faites par la Chambre d'agriculture en 2017 lors de la première étude sur les masses d'eau sensibles à la pression d'irrigation

PROFIL ET CONDITIONS

- Curiosité et intérêt pour le sujet
- Connaissance des enjeux agricoles et des systèmes de production irrigués en grandes cultures
- Connaissances de base sur QGIS et excel
- Des connaissances en hydrologie des cours d'eau est un plus
- Autonomie
- Rigueur méthodologique et dynamisme
- Capacité d'analyse et de synthèse

- Permis B
- Indemnités légales de stage et remboursement des frais de déplacement
- Véhicule de service pour les déplacements sur le terrain
- Durée de stage : 6 mois – à partir de septembre 2024
- Lieu de stage : siège de la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne
32 rue de Lisieux 31300 TOULOUSE

CONTACT

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite et CV) sont à adresser par mail avant le 5 juillet 2024 à : Laurie-Anne COSTE – Chargée d'étude en gestion de l'eau

laurie-anne.coste@haute-garonne.chambagri.fr

Toulouse, le 16 mai 2024